

FICHE UE de la section « AIDE-SOIGNANT »

Les textes qui régissent cette fiche-cours sont :

- le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale,
- l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 02/09/2015,
- le Règlement Général des Etudes,
- le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école,
- le Dossier Pédagogique concernant cette unité de formation.

Ils sont accessibles sur le site de l'établissement www.iepscf-tournai.be et sur celui d'un professeur de la section (www.lereservoir.eu).

Par votre inscription à cette UE, vous reconnaissez avoir été informé de ces éléments.

Unité d'Enseignement (UE)	UE 9 - APPROCHE CONCEPTUELLE		
Code de l'UE	821002U21D1	Total périodes : 160 P.	Déterminante : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Contenu de l'UE	Activités d'Enseignement	Périodes	Chargé de cours
	Eléments d'anatomophysiologie	40 P.	Patrick Vantomme
	Hygiène et hygiène professionnelle	32 P.	Patrick Vantomme
	Déontologie et législation spécifiques	32 P.	Yanick Père
	Education à la santé	24 P.	Patrick Vantomme
	Autonomie	32 P.	
Finalités particulières	L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances théoriques relatives à l'hygiène, la législation, la déontologie et l'anatomophysiologie nécessaires à l'exercice de sa fonction d'aide-soignant.		
Capacités préalables requises	<ul style="list-style-type: none"> - Accomplir, dans le respect des règles déontologiques, des tâches communes aux fonctions d'aide familial et d'aide-soignant ; - travailler en équipe ; 		

	<ul style="list-style-type: none"> - adopter des attitudes adéquates, en cohérence avec les valeurs fondamentales de respect des personnes, et développer des attitudes d'ouverture visant à l'insertion dans une équipe de travail ; - rédiger le(s) rapport(s) conforme(s) aux consignes données par le(s) chargé(s) de cours ; <p><i>Au départ d'une situation donnée, au travers d'un travail écrit ou oral,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les principaux éléments relatifs à la législation sociale et les commenter ; - placer la situation dans le cadre institutionnel ; - décrire les principales caractéristiques personnelles et environnementales du bénéficiaire en utilisant des concepts relatifs à la psychologie et à la déontologie qui fondent le champ conceptuel des métiers de l'aide et des soins aux personnes ; - repérer les règles de déontologie applicables à la situation. <p>OU</p> <p>Attestations de réussite des unités d'enseignement : « stage d'insertion des métiers de l'aide et des soins aux personnes » code N° 81 60 06 U 21 D2 et « approche conceptuelle des métiers de l'aide et des soins aux personnes » code N° 81 60 05 U 21 D2 de l'enseignement secondaire supérieur de transition.</p>
<p>Activités d'Enseignement</p>	<p>Eléments d'anatomophysiologie</p>
<p>Programme</p>	<p>L'étudiant sera capable de maîtriser les apports théoriques relatifs à l'anatomophysiologie qui sous-tendent les activités infirmières déléguées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire la structure et le fonctionnement des cellules, tissus et organes ; - décrire et expliquer les systèmes et leurs interactions : fonctions de nutrition, de respiration, de circulation (et notamment les principes relatifs à la coagulation), de locomotion, d'excrétion, de relation (cinq sens), de régulation et de reproduction ; - connaître et décrire la défense naturelle de l'organisme (peau, globules blancs, etc.) contre les agresseurs.

Contenu-matière	<p>Les cours sont téléchargeables sur www.lereservoir.eu</p> <p>Table des matières :</p> <p>Chapitre I - INTRODUCTION</p> <p>Chapitre II - LA CELLULE</p> <p>Chapitre III - LA REPRODUCTION CELLULAIRE</p> <p>Chapitre IV - LA SPECIALISATION CELLULAIRE</p> <p>Chapitre V - L'APPAREIL LOCOMOTEUR</p> <p>Chapitre VI - L'APPAREIL SENSORIEL</p> <p>Chapitre VII - L'APPAREIL NERVEUX</p> <p>Chapitre VIII - LE SYSTEME ENDOCRINIEN</p> <p>Chapitre IX - L'APPAREIL CIRCULATOIRE</p> <p>Chapitre X - L'APPAREIL DIGESTIF</p> <p>Chapitre XI - L'APPAREIL RESPIRATOIRE</p> <p>Chapitre XII - L'APPAREIL URINAIRE</p> <p>Chapitre XIII - L'APPAREIL REPRODUCTEUR</p> <p>Chapitre XIV - LE SYSTEME IMMUNITAIRE</p>
Organisation	<p>Les étudiants disposent donc d'un support de cours. Celui-ci est complété par l'utilisation de diaporama dotée de nombreuses images, illustrations, tableaux synoptiques et vidéos. L'ouverture aux questions, même si elles portent sur des éléments de pathologies, et aux situations vécues en stage sont grandement sollicitées et appréciées.</p>
Activités d'Enseignement	Hygiène et hygiène professionnelle
Programme	<p>A partir de situations professionnelles exemplatives, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'expliciter les notions d'hygiène et d'hygiène professionnelle ; - d'expliciter les principes d'hygiène qui régissent les structures de soins (hôpital, MR, MRS,...) et les aspects

	<p>logistiques qui en résultent, y compris les circuits ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - de décrire le processus infectieux (agent, mode de transmission, porte d'entrée, milieu propice) et d'énoncer les types d'agents infectieux (bactéries, virus, parasites, champignons) ; - de différencier infection nosocomiale et infection opportuniste ; - d'argumenter l'utilité et l'importance du lavage des mains en structure de soins ; - de distinguer les notions de « sale – infecté – propre – stérile » ; - d'expliciter les notions et principes d'asepsie et d'antisepsie ; - de décrire les différents « circuits » mis en place en structure de soins ; - d'identifier les mesures de prévention individuelles et collectives qui relèvent de sa responsabilité.
Contenu-matière	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les micro-organismes <ul style="list-style-type: none"> - Les bactéries, - Les virus - Les parasites - Les champignons 2. Hygiène et législation 3. Les infections nosocomiales 4. Les précautions standards <ul style="list-style-type: none"> - L'hygiène des mains - Le port des gants - Les vêtements de travail - Les objets coupants ou piquants - Les déchets - Le linge, les aliments

	<p>5. Les précautions particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage, antiseptie, désinfection - La stérilisation - Les isolements
Organisation	<p>Les étudiants disposent donc d'un support de cours à télécharger sur www.lereservoir.eu. Celui-ci est complété par l'utilisation de diaporama dotée de nombreuses images, illustrations, tableaux synoptiques et vidéos. L'ouverture aux questions et surtout aux situations vécues en stage sont grandement sollicitées et appréciées. Des situations-problématiques sont également proposées par le chargé de cours.</p>
Activités d'Enseignement	Déontologie et législation spécifiques
Programme	<p>L'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'expliciter les Arrêtés Royaux régissant la profession d'aide-soignant ainsi que les modalités d'enregistrement ; - de définir les notions de la législation du travail applicables au métier (engagement, contrat de travail, préavis) ; - de situer son identité professionnelle et les limites de sa fonction au sein d'une équipe structurée dans un contexte de délégation ; - de citer les règles fondamentales de déontologie de l'aide-soignant, notamment par rapport au secret professionnel, au respect des personnes, aux limites de sa fonction ; <p>sur base de situations professionnelles exemplatives et dans le cadre d'un questionnaire éthique,</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'expliciter les valeurs professionnelles qui sous-tendent la fonction d'aide-soignant ; - de discerner, parmi les informations, celles qui sont à rapporter à l'équipe, à certains de ses membres, au patient/résident et à son entourage ; - de préciser les actes que l'aide-soignant peut poser vis-à-vis du patient/résident ou de son entourage et les conditions dans lesquelles ils peuvent être posés ; - de se situer comme professionnel au sein d'une équipe pluridisciplinaire tant vis-à-vis du patient/résident que de son

	entourage.
Contenu-matière	<p>1°- PRENDRE SOIN</p> <p>2°- LES DEVOIRS DU SOIGNANT</p> <p>3°- LES DROITS DES PATIENTS</p> <p>4°- L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE</p> <p>5°- LES ARRÊTES ROYAUX REGISSANT LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT ET LES MODALITES D'ENREGISTREMENT</p> <p>6°- NOTIONS DE BASE DU CONTRAT DE TRAVAIL</p>
Organisation	Les étudiants disposent donc d'un support de cours à télécharger sur www.lereservoir.eu . Celui-ci est complété par l'utilisation de diaporama doté de nombreuses images (pour la partie déontologie). La partie déontologie porte sur un exercice en groupe suivi d'un échange et partage avec le reste de la classe. L'ouverture aux questions et surtout aux situations vécues en stage sont également grandement sollicitées et appréciées.
Activités d'Enseignement	Education à la santé
Programme	<p>Dans le cadre de sa participation au travail d'éducation à la santé du patient/résident, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de relever les informations à transmettre à la personne et sa famille conformément au plan de soins ; - de présenter des méthodes de prévention et d'éducation à la santé (prévention de chute,...), des aides techniques (aide à la mobilité,...), relatives à son champ d'activités ; - d'énoncer les éléments constitutifs d'un plan d'éducation à la santé ; - d'expliciter la notion d'éducation à la santé et d'en énoncer les enjeux.
Contenu-matière	<p>Fiche 0 : Guide d'élaboration du Projet d'Education à la Santé</p> <p>Fiche 0bis : La charte de l'écrit</p> <p>Modèle ou canevas pour un travail ou l'E.I.</p> <p>Fiche 1 : La SANTE</p>

	<p>Fiche 2 : Santé et SOIN</p> <p>Fiche 3 : Santé et EDUCATION</p> <p>Fiche 4 : Prévention, promotion et Education à la Santé</p> <p>Fiche 5 : E.S. : un PROJET</p>
Organisation	Les étudiants disposent de fiches téléchargeables sur www.lereservoir.eu . Elles servent de base aux échanges en classe.
Remédiation	<p>Formation optionnelle : ESS (prendre contact avec le secrétariat)</p> <p>En cas de grande difficulté ou si l'étudiant le souhaite, des rencontres individuelles sont organisées pour échanger sur les pratiques de prise de notes, de participation en classe et d'organisation de la compréhension et de l'étude.</p>
Evaluation UE	UE 9 - APPROCHE CONCEPTUELLE
Acquis d'apprentissage	<p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, dans les limites de sa fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de décrire les principaux organes et leurs rôles essentiels ; - d'expliciter les règles d'hygiène professionnelle ; - de décrire son rôle en terme d'éducation à la santé ; - d'expliciter les notions de déontologie et de législation.
Degré de maîtrise	<ul style="list-style-type: none"> - le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau des concepts, des principes et de la terminologie utilisée, - le niveau d'intégration : l'appropriation des notions et concepts, la qualité des liens, - le niveau d'argumentation : l'illustration des propos et la capacité à élargir le débat.
Présence en cours	Pour participer à l'évaluation, l'étudiant doit satisfaire à la condition d'assiduité. Dans la section AS, vous ne pouvez être absent plus de deux dixièmes (20%).

Modalités d'évaluation	
Modalités d'évaluation	Éléments d'anatomophysiologie
	<p>L'évaluation se fait à l'aide de QCM et d'un document-réponse fourni. Le temps imparti est proportionnel au nombre de questions. Les évaluations s'organisent au fur et à mesure de l'évolution de la matière et se portent sur une partie de celle-ci, évitant ainsi une trop grande quantité. Cette pratique invite à un rythme dans l'étude et à une participation différente en classe. Au décours de chacune d'elle, l'étudiant reçoit sa note et décide de la conserver ou de présenter une seconde fois l'évaluation de cette partie de matière. Toutefois, il n'est pas possible de présenter plus de deux fois chacune des trois évaluations prévues. La somme des trois meilleures notes obtenues attribue la note globale de cette activité d'enseignement. Il existe plusieurs versions des QCM qui distribuent des questions à réponse binaire (vrai/faux), à réponse unique, à réponse multiple et de classement. L'évaluation se déroule, si nécessaire, en sous-groupes.</p> <p>Ces informations sont en ligne sur une page dédiée aux évaluations de cette section.</p>
	<p>Evaluation intermédiaire n° 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation écrite à cahier fermé sur les chapitres : 1 à 5 inclus - Date : cf. www.lereservoir.eu - Durée : 25 minutes maximum pour 12 questions - Si absence justifiée : report d'une possibilité de présentation - Si absence injustifiée : perte d'une possibilité de présentation
	<p>Evaluation intermédiaire n° 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation écrite à cahier fermé sur les chapitres : 6 à 8 inclus - Date : cf. www.lereservoir.eu - Durée : 25 minutes maximum pour 12 questions - Si absence justifiée : report d'une possibilité de présentation - Si absence injustifiée : perte d'une possibilité de présentation

	Evaluation intermédiaire n° 3
	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation écrite à cahier fermé sur les chapitres : 9 à 14 inclus - Date : cf. www.lereservoir.eu - Durée : 30 minutes maximum pour 15 questions - Si absence justifiée : report d'une possibilité de présentation - Si absence injustifiée : perte d'une possibilité de présentation
	Evaluation finale
	Si l'étudiant estime avoir récolté suffisamment de points dans les trois évaluations intermédiaires, il ne présente aucune évaluation. Il a la possibilité de réitérer une, deux voire les trois QCM, sauf s'il a déjà utilisé cette possibilité. L'enseignant se tient à leur disposition en cas de d'hésitation, en écrivant à prof@lereservoir.eu
Modalités d'évaluation	Hygiène et hygiène professionnelle
	<p>L'évaluation porte sur l'entièreté de la matière et consiste en des questions ouvertes. Elle comporte 8 questions (cf. grille critériée). Il s'agit d'une évaluation écrite à cahier fermé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date : cf. www.lereservoir.eu - Durée : 100 minutes maximum, en ce compris la réédition d'un, de deux ou de trois QCM en Anatomophysiologie - Si absence justifiée : report d'une possibilité de présentation - Si absence injustifiée : perte d'une possibilité de présentation
Modalités d'évaluation	Déontologie et législation spécifiques
	<ul style="list-style-type: none"> - Deux évaluations certificatives à cahier fermé. La première évaluation portant sur la partie déontologie et la deuxième évaluation sur la partie législation du cours.
Modalités d'évaluation	Education à la santé
	<ul style="list-style-type: none"> - Dimension formative : participation aux débats en classe - Dimension formative & certificative : élaboration d'un projet d'éducation à la santé (fond/forme)

	<p>Au décours de son stage d'intégration, l'étudiant choisit un bénéficiaire de soins. Dans le cadre de son rapport de stage, il présente la collecte des données concernant ce bénéficiaire. Dans l'approche globale des soins à cette personne, l'étudiant porte son attention sur le besoin d'apprendre de celle-ci. Il présente les objectifs, actions et évaluations que l'AS peut proposer en matière d'informations, de conseils et d'éducation à la santé auprès de cette personne et/ou de son entourage. Cela concerne les pathologies, les traitements, les actes de soin ou encore la prévention.</p> <p>Une annexe vient compléter cette démarche en ciblant une problématique particulière issue de l'analyse du besoin d'apprendre. Ce développement peut être structuré à l'aide du quoi, qui, pourquoi, comment présenté en classe. En lien avec la problématique choisie, en lien avec les caractéristiques de la personne soignée, le stagiaire présente les moyens qu'il utilise ou aurait utilisé pour éduquer cette personne face à cette problématique.</p> <p>Un retour formatif est apporté dans la perspective de l'Epreuve Intégrée.</p>
Grilles critériées	En pages suivantes

1° - Acquis d'apprentissage	Critères	Non	Acquis
Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, dans les limites de sa fonction :			
Eléments d'anatomophysiologie	Maîtriser à concurrence de la moitié, au moins, les notions portant sur la cellule, sa reproduction et sa spécialisation.		
	Maîtriser à concurrence de la moitié, au moins, les notions portant sur les organes et fonctions des systèmes suivants : l'appareil locomoteur, l'appareil sensoriel, l'appareil nerveux, le système endocrinien.		
	Maîtriser à concurrence de la moitié, au moins, les notions portant sur les organes et fonctions des systèmes suivants : l'appareil		

	circulatoire, l'appareil digestif, l'appareil respiratoire, l'appareil urinaire, l'appareil reproducteur, le système immunitaire.		
- de décrire les principaux organes et leurs rôles essentiels			
Hygiène et hygiène professionnelle	Expliciter les règles d'hygiène professionnelle en utilisant les termes spécifiques de l'hygiène professionnelle de l'AS		
	Maîtriser les règles de l'isolement et pouvoir décrire le circuit particulier d'un isolement		
	Connaître les caractéristiques des désinfectants et antiseptiques		
	Maîtriser les mesures d'hygiène des mains		
	Expliciter les mécanismes des IAS		
	Connaître les circuits des déchets en milieu de soins		
- d'explicitier les règles d'hygiène professionnelle			
Déontologie et législation spécifiques	Reconnaître et énoncer les bonnes et mauvaises attitudes professionnelles sur base de scènes de vie		
	Connaître les devoirs du soignant dans différentes situations professionnelles		
	Pouvoir expliquer à un patient ses droits		
	Savoir différencier les différentes fonctions au sein d'une équipe pluridisciplinaire		
	Comprendre les arrêtés royaux régissant la profession d'aide-soignant ainsi que les modalités d'enregistrement		
	Connaître les notions de base du contrat de travail		

- d'expliciter les notions de déontologie et de législation			
Education à la santé	Le rôle d'éducation à la santé est présenté en annexe du rapport		
	Détails si critère n° 1 validé		
	les informations et/ou conseils relèvent bien de l'éducation à la santé		
	les informations et/ou conseils sont à la portée d'un(e) AS		
	les informations et/ou conseils sont rendus accessibles au patient (pathologies, langage, ...) et/ou à son entourage		
	les informations et/ou conseils sont énumérés ET développés		
	les moyens à mettre en œuvre pour cette éducation sont présentés		
- de décrire son rôle en termes d'éducation à la santé			
ACQUIS D'APPRENTISSAGE et SEUIL DE REUSSITE		AJOURNE	REFUSE
Eléments d'anatomophysiologie			
Hygiène et hygiène professionnelle			
Déontologie et législation spécifiques			
Education à la santé			
L'étudiant ayant validé les AA obtient le seuil de réussite, soit 50 % . L'étudiant ne les ayant pas validés en totalité est ajourné. Cet ajournement doit être motivé en regard des AA non atteints. Si l'étudiant a validé ces ACQUIS d'APPRENTISSAGE, il reste à évaluer son degré de maîtrise			

2°- Degré de maitrise		AB	B	TB	E
<input type="checkbox"/> niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau des concepts, des principes et de la terminologie utilisée,	Niveau de maîtrise des éléments d'anatomophysiologie				
	Niveau de maîtrise des notions d'hygiène professionnelle				
	Niveau de maîtrise du sujet traité en éducation à la santé				
	Niveau de maîtrise du groupe-cible traité en éducation à la santé				
<input type="checkbox"/> niveau d'intégration : l'appropriation des notions et concepts, la qualité des liens,	Des liens sont présents entre les AE de l'UE				
	Les possibilités d'intervention de l'AS en matière d'ES sont développées				
	Les moyens proposés font preuve de créativité				
<input type="checkbox"/> le niveau d'argumentation : l'illustration des propos et la capacité à élargir le débat.	Plusieurs exemples viennent illustrer les notions d'hygiène professionnelle				
	Le projet ES est soigné dans sa forme				
	Le rôle éducatif de l'AS est mis en évidence				
Réussite et degré de maîtrise		AB	B	TB	E

Commentaires :